



À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS REPRÉSENTER

Chers collègues,

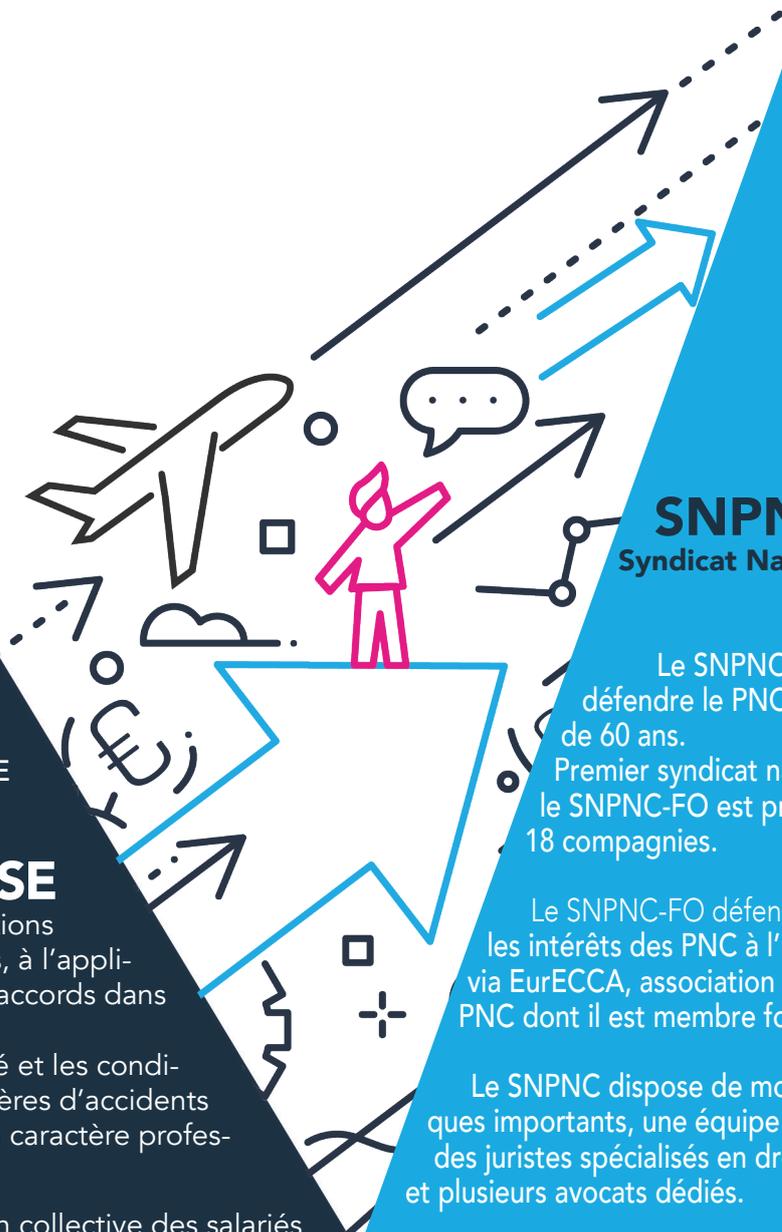
Du 21 au 27 décembre 2018, vous êtes appelés à élire les membres PNC de la délégation du personnel du CSE (Comité Social et Économique) d'ASL Airlines France au sein d'un collège PNC enfin retrouvé. Le CSE remplace et fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (DP, CE et CHSCT).

Le rôle des membres du CSE

consiste à présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives relatives aux salaires, à l'application du Code du Travail, des conventions et accords dans l'entreprise.

Elle contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail et réalise des enquêtes en matières d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et à la formation professionnelle. Il est informé et consulté pour des questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.



SNPNC-FO Syndicat National PNC

Le SNPNC se bat pour défendre le PNC depuis plus de 60 ans.

Premier syndicat national PNC, le SNPNC-FO est présent dans 18 compagnies.

Le SNPNC-FO défend également les intérêts des PNC à l'international via EurECCA, association de syndicats PNC dont il est membre fondateur.

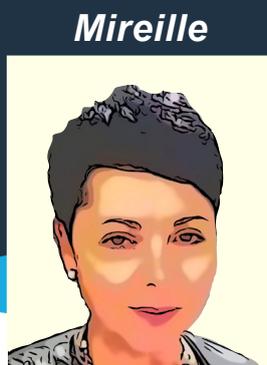
Le SNPNC dispose de moyens juridiques importants, une équipe comprenant des juristes spécialisés en droit du travail et plusieurs avocats dédiés.

Le SNPNC-FO compte aussi des représentants au Conseil d'Administration de notre Caisse de retraite, la CRPN.

ELECTIONS CSE
Collège PNC
ASL Airlines
FRANCE



Votez SNPNC-FO !



L'équipe

**DANS UNE DÉMARCHE HONNÊTE,
UN ESPRIT DE CONFIANCE ET DE TRANSPARENCE
ET DANS L'INTÉRÊT DU PLUS GRAND NOMBRE**

**LE SNPNC-FO CONTINUERA À PRÉSERVER ET AMÉLIORER
DEUX POINTS ESSENTIELS DE NOTRE ACCORD
ET S'ATTÈLERA À DE NOUVEAUX PROJETS :**

- **La rémunération** : après avoir obtenu les augmentations issues des NAO 2018, nous demanderons la **mise en place de primes à la régulation et de perturbation de planning** (si le TS est augmenté).

Avec la restructuration du Service RH, nous ferons de la **Paie, notre priorité**.

- **Le régime de travail** : ayant réussi à minimiser les effets des FTL dans notre accord en mars 2017 et mis en place les bases (ABZ/MAN) avec succès depuis 2016 tout en **maintenant le niveau de nos conditions de travail**, nous poursuivrons toutes négociations en ce sens.

Nous persévérons à veiller au **respect de l'équité des plannings** en termes d'activité et de pénibilité entre les PNC.

- > **Les congés** : suite à vos retours, nous travaillerons et proposerons un **nouveau système d'attribution des congés** pour satisfaire à une distribution et un roulement plus justes, de même pour les fêtes de fin d'année.

- > **La carrière** : suite à vos retours, nous demanderons l'introduction d'une **sélection au 1/3 selon les qualités professionnelles** du salarié.

- > **Le travail à temps alterné/partiel** : suite à vos retours, mettre à jour ce qui existe déjà dans la compagnie et/ou faire de **nouvelles propositions** selon vos besoins.

**La compagnie est en pleine période de transition à tous les niveaux
(déménagements, restructuration, Projet New Deal),
il est plus que jamais important d'être représenté
dans ce nouveau Comité Social et Economique pour se faire entendre.**

**Nous restons disponibles pour toute question et/ou suggestion.
N'hésitez pas à nous contacter !**